



Association Régionale de Ringuette de Québec

Procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2009 tenue à l'aréna de Thetford

Étaient présents :

Andrée Laroche, Duberger
Dany Harvey, Thetford
Mario Montminy
Françoise Chevarie, de la Capitale
Luc Tardif, de la Capitale

Diane Cyr, Ste-Marie
Sonia Girard, Ste-Marie
Stéphane Paré, Thetford
Caroline Sirois, Lotbinière
Hugo Dallaire, ARCC

10-02.01 **Ouverture de la réunion à 19h25.**

10-02.02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Andrée fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Dany Harvey et appuyée par Diane Cyr, l'ordre du jour est accepté en ajoutant au point « autres sujets » : Finales régionales 2010.

10-02.03 **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2009**

Correction apportée au point 10.01.04 : On devrait lire : Les Éclairs de Lotbinière.

Sur proposition de Luc Tardif et appuyée de Dany Harvey, le procès-verbal est accepté.

10-02.04 **Associations locales, équipes – Tour de table**

Ass. de Sainte-Marie

Toutes les équipes sont complétées. Difficultés rencontrées à l'endroit de l'équipe atome B. Le niveau pourrait être modifié pour le « C ». À valider, si nécessaire.

Ass. de Lotbinière

Les équipes sont prêtes. Le 1^{er} CA devrait se tenir sous peu en vue de combler les postes vacants.

Ass. de la Capitale et Ass. de Thetford

Toutes les équipes sont complètes.

ARCC

Les équipes sont également complètes. Étant donné que l'équipe novice B est de calibre A, on demande de modifier son niveau et, par le fait même, les deux autres catégories seront modifiées (B et C). Aucune modification ne sera apportée à l'horaire des parties.

10-02.05

Comité ARRO

Registraire :

Tous les cartons d'équipes doivent être transmis à Ringuette Québec pour le **1^{er} novembre 2009**. En conséquence, tous les cartons des associations doivent être acheminés à Diane Cyr le **vendredi 23 octobre 2009**. Ne pas oublier d'y inscrire les noms des entraîneurs, assistants et gérantes. Tous les cartons doivent être paraphés par la registraire.

Secrétaire : Aucun commentaire particulier.

Responsable des horaires :

312 parties ont été cédulées. Reste quelques parties pour Sainte-Marie (atome B et A, cadette A et intermédiaire).

Étant donné la lourdeur pour la préparation de la cédule, on convient de trouver une nouvelle façon de faire. Le baseball mineur utilise un outil fort intéressant. Hugo fera suivre l'information auprès de Andrée.

En raison de la visite de l'équipe Open 2A à Sainte-Marie le 24 octobre 2009, on demande si c'est possible de déplacer la partie devant jouer cette soirée ultérieurement, sans pénalité. La responsable des horaires de Ste-Marie fera suivre une proposition de reprise. **ACCEPTÉ.**

Trésorerie :

Dany fait état du bilan du mois. L'affiliation de ARCC n'est pas payée. Un rappel sera fait. On demande de valider le besoin en écussons et de faire suivre l'information à Dany.

Statisticien :

Toutes les feuilles des parties doivent être acheminées par la poste à Hugo tous les lundis. Préalablement, faire suivre les résultats par courriel. Étant également responsable de la cédule des chronos, il est également possible de remettre les feuilles à ceux-ci à l'aréna de Bernières en y inscrivant le nom de Hugo sur l'enveloppe.

Site internet :

Quelques informations sont toujours manquantes pour compléter le bottin. Afin de donner vie au site, on suggère d'y mettre des photos. À faire suivre à Caroline. Quant à l'affichage des statistiques, des discussions doivent se poursuivre avec Hugo.

Responsable des horaires des arbitres :

Après discussion, il est convenu d'augmenter à 0,25\$/km le tarif pour le déplacement. Informer les trésoriers des associations. Un tableau à jour suivre sous peu.

Le cours d'arbitres se donnera les 24 et 25 octobre à l'Ancienne-Lorette. Stéphanie fera suivre l'horaire aux personnes concernées.

Formation des entraîneurs :

SCI : 100 \$

CI : 150 \$

SCI les 24 et 25 octobre à Thetford (19 noms donc reste 1 place)

SCI les 21 et 22 novembre à Ancienne-Lorette (9 noms donc reste 11 places)

Les associations doivent d'abord faire suivre le chèque à Dany et les noms des personnes qui suivront le cours à Stephan. ARCC a 17 noms. Il est convenu d'abord de compléter les places disponibles et par la suite, si possible ARCC pourrait organiser une formation SCI dans leurs locaux, et ce, en défrayant tous les coûts s'y rattachant. Doit être validé d'abord auprès de Andrée avant d'autoriser cette formation.

10-02.06

Règlements saison 2009-2010

Les modifications apportées par Ringuette Québec n'ont aucun impact pour notre régional.

Amende relatif à l'annulation d'une partie :

Il est convenu de conserver ce règlement. Pour tout changement, y inscrire la raison de l'annulation. Si cas particulier, évaluation sera faite lors d'une réunion régionale. Le montant sera réparti comme suit :

100 \$ à l'équipe pénalisée

50 \$ à la régionale

Le montant total doit être transmis à Dany. Le trésorier s'occupe à faire suivre le 100 \$ à l'équipe concernée.

Point de comportement :

Après échange, il est convenu de conserver également ce règlement. On demande d'informer les entraîneurs à l'effet de trouver d'autres solutions pour éviter un écart important. (dédramatiser la défaite, orienter notre stratégie différemment, échanger les gardiennes, réduire le nombre de joueuses, attention aux gestes antisportifs)

Sur proposition de Dany Harvey, appuyée par Hugo Dallaire, les deux règlements précités sont acceptés à l'unanimité.

10-02.07

Autres sujets

Finales régionales :

Étant les nombreuses équipes, on doit tenir les finales sur deux fins de semaine. Sainte-Marie offre le samedi 20 mars 2010, de 15 h à 20 h 40 et le dimanche 21 mars 2010, de 8 h à 21 h. On demande d'informer Andrée sur les heures pouvant être récupérées pour débiter les finales régionales. On pourrait considérer de retenir la 1^{re} position si des heures sont toujours manquantes.

Valider les disponibilités pour les dates suivantes : 13, 14 mars et 20 mars avant 15 h. Transmettre Andrée vos résultats. Par la suite, une proposition suivra.

Dérogation :

On rappelle la procédure à utiliser pour toute demande de dérogation. (2 signatures d'entraîneurs d'associations différentes) Ne pas oublier de les inscrire sur le carton d'équipe. Le formulaire est disponible sur le site de Ringuette Québec.

À venir :

Thetford : 2 joueuses cadette vs junior

Lotbinière : 2 novice vs moustique et 1 atome vs novice

10-02.08 **Prochaine réunion, levée de l'assemblée**

La prochaine réunion aura lieu le 18 novembre 2009 à l'Ancienne-Lorette.

Rédigé par Sonia Girard